

Faire construire, réaliser des travaux dans votre propriété... Le Service Commun ADS de la CA2BM vous accompagne dans vos démarches.

POUR OBTENIR DES CONSEILS EN URBANISME

DEMARCHE A SUIVRE:

Pour toutes demandes d'informations concernant les autorisations de travaux et d'urbanisme: présentation d'un avant projet, aide à la constitution du dossier, conseils..., les agents du service commun ADS de la CA2BM sont à votre disposition du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00:



Au Service ADS de la CA2BM

Nous vous accueillons dans les locaux du Service Urbanisme de la CA2BM, du lundi au vendredi.



Par téléphone au 03 21 90 94 66



Par mail à adsmontreuilca2bm.fr



Via le portail de dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme et DIA

Déposez directement votre avant-projet et / ou votre dossier de demande de travaux en ligne à l'adresse suivante: <https://sig.ca2bm.fr/portailccs>

SERVICE URBANISME PÔLE DE MONTREUIL
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DES DEUX
BAIES EN MONTREUILLOIS
605 RUE DE PARIS - 62170 ECUIRES



PERMANENCES DU SERVICE ADS DE LA CA2BM

A partir du 1^{er} octobre 2025, le service Autorisation des Droits du Sol de la CA2BM assurera des permanences directement en mairie afin de se rapprocher au plus près des administrés.

Ces permanences permettront aux habitants de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et de réponses immédiates à leurs questions concernant les autorisations d'urbanisme.

COMMUNE DE TUBERSENT

Les jeudis 9 et 23 octobre 2025

De 13h30 à 16h00

COMMUNE DE LEFAUX

Les jeudis 13 et 27 novembre 2025

De 13h30 à 16h00

COMMUNE DE WIDHEM

Le jeudi 11 décembre 2025

De 13h30 à 16h00

COMMUNE DE FRENCQ

Permanences en janvier 2026

Les habitants des communes de Tubersent, Lefaux, Widehem et Frencq seront accueillis dans toutes ces communes quelles que soient leur commune de résidence.